

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Jeudi 10 juin	A partir de 5h	Encombrants
Dimanche 13 et 20 juin	De 8h à 18h (Horaires à confirmer)	Elections régionales et départementales
Dimanche 20 juin	De 17h30 à 19h30	Sortie nature au « grand Marais de la Queue » sur le thème des orchidées inscription au 03.22.89.63.96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org
Jeudi 9 septembre	A partir de 5h	Encombrants

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au covid-19 les manifestations annoncées sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Vous possédez de belles photos du village format carte postale ou panoramique ? Envoyez-les à l'adresse mél de la mairie mairie.blangy-tronville@amiens-metropole.com.

Vos photos serviront à agrémenter « la lettre aux Blangy-Tronvillois » et à illustrer le nouveau site Internet de la mairie qui est en cours de réalisation.



mairie.blangy-tronville@amiens-metropole.com - 03 22 38 18 01

Date de publication : 16 mars 2021
IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication : Eric GUÉANT
Tous les papiers se recyclent : pensez-y !



Chers administrés,

Depuis près d'un an, notre pays traverse la crise sanitaire de la covid-19. Nous supportons tous les règles du couvre-feu et les restrictions imposées par les mesures de protection. Même si les réunions du conseil municipal ont désormais lieu à huis clos, les élus travaillent, en commissions et en séances plénières, sur les dossiers qui façonnent l'avenir de notre village.

Nous élaborons, par exemple, le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) communal. Diminuer l'empreinte énergétique communale en est le grand objectif. Vous découvrirez dans ce nouveau numéro de la Lettre aux Blangy-Tronvillois, quelques-unes des mesures qui composent ce plan. Ces actions vous sont signalées par ce petit logo.

Action PCAET

Lors de la séance du conseil de mars, vos élus seront appelés à voter le budget et les taxes d'imposition 2021. Une nouvelle fois, je proposerai le gel des taxes !

Bonne lecture et à très vite pour le numéro 3 !

Sincèrement,

Le maire, Eric GUÉANT



ON T'INVITE AU ZOO!



Amiens Métropole offre aux enfants des entrées gratuites au zoo d'Amiens. Profitez de cette opportunité pour (re)visiter ce parc complètement transformé !

Ces entrées valables jusqu'au 15 novembre 2021 concernent les enfants de Blangy-Tronville scolarisés en maternelle et en primaire.

Places à retirer en mairie de Blangy-Tronville.

CONVENTIONS AVEC LES CENTRES DE LOISIRS DE BOVES ET LONGUEAU

Le Conseil Municipal a voté l'adoption d'une contribution financière aux enfants résidant à Blangy-Tronville, inscrits au sein du RPI Blangy-Glisy et fréquentant les ALSH de Longueau et Boves pendant les vacances scolaires.

Renseignements en mairie au 03 22 38 18 01.

LA RUE ANDRÉ SERRYN ET LE CHEMIN DE CACHY SOUS LA LUMIÈRE DES ...LEDS

Action PCAET

La transformation de l'éclairage public continue... La rue André Serryn et le chemin de Cachy ont été équipés d'ampoules LEDS.

MOINS DE DÉCHETS DANS NOS POUBELLES



Action PCAET

Amiens Métropole propose une subvention de 30€ maximum pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Pour en faire la demande vous devez vous connecter sur le site amiens.fr/compost et télécharger le formulaire de subvention pour un compostage individuel. Vous pourrez également vous inscrire à des sessions de formation au compostage.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

En vue des prochaines élections régionales et départementales qui se dérouleront les 13 et 20 juin prochain, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 mai 2021.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr ;
- En se rendant en mairie avec les pièces exigées (carte d'identité ou passeport et justificatif de domicile) ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

TOUS A VÉLO !

Action PCAET

Le Conseil municipal de Blangy-Tronville a décidé de vous accorder une subvention de 50 € pour l'achat d'un vélo en complément de la subvention versée par Amiens Métropole.

Ce dispositif d'aide est mis en place à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 pour l'achat d'un vélo neuf (limité à un vélo par famille), acheté obligatoirement sur le territoire métropolitain.



Liste des vélos concernés :

- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Vélo pliant
- Vélo cargos : biporteur, triporteur, tandem parent/enfant ou en situation de handicap, châssis pendulaire
- Autre vélo : vélo de ville, VTT, VTC, vélo de randonnées
- vélo couché
- vélo de course
- vélo d'enfant.

Montant de la subvention versée par Amiens Métropole :

- 25% du coût d'achat avec un plafond de 300€ pour les vélos de type biporteur ou triporteur disposant ou non d'assistance électrique
- 25% du coût d'achat avec un plafond de 200€ pour les vélos disposant d'une assistance électrique
- 25% du coût d'achat avec un plafond de 100€ pour les vélos sans assistance électrique.

Il est précisé que si un bénéficiaire de ces subventions vendait le vélo dans un délai de 3 ans, il devrait reverser le montant total de l'aide à Amiens Métropole. Des contrôles seront effectués.

Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site Amiens.fr.

Vous n'avez qu'un dossier à remplir, la prime accordée par Blangy-Tronville sera versée en même temps que celle d'Amiens Métropole.

Ces aides sont cumulables avec les aides de l'Etat et du Conseil Départemental de la Somme pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.